

La CGT au Trésor en Indre et Loire

La révision des politiques publiques est le cadre de la nouvelle vision du fonctionnement de l' Etat

L'Etat doit être géré comme une entreprise : les comptes sont prioritaires et les résultats chiffrés doivent devenir la mesure de l'intérêt général.

Il ne s'agit plus de gouverner mais rechercher la performance.

L'unique méthode retenue est la diminution à tout crin de la dépense publique ; par cela amoindrir les services ou les privatiser et réduire les effectifs en supprimant un fonctionnaire sur deux.

Les fonctionnaires ont à maintes reprises fortement manifesté avec bon nombre de salariés du secteur privé leur hostilité à cette logique libérale, leur attachement à des services publics de qualité et de proximité.

En Indre et Loire, cette politique se traduit pour le Trésor par la disparition d'un nombre important de trésoreries (Cormery, Manthelan, Nouatre, Montrésor, Tours Nord, Savigné sur Lathan ..), par la suppression de 2740 emplois prévue dans le contrat pluriannuel de performance 2006-2008.

Malgré cela, il ressort des rapports d'activité annuels, comme celui de 2007, que le département est un élève exemplaire avec les très bons résultats obtenus.

Cependant, nous constatons que les postes et services rencontrent de plus en plus de difficultés dans la gestion des missions, par faute de manque réel de personnel.

L' ORE n'étant pas un instrument de mesure des besoins en effectif mais un outil d'adaptation d'emploi.

Le travail se fait de plus en plus à flux tendu, entre absentéisme (maladie, formation, autres), nécessité de s'adapter à de nouveaux outils, règlements, gestion de charges comme la prime fioul, de nouvelles contraintes dictées par les objectifs chiffrés...

Les services ne fonctionnent que régis par l'urgence et la recherche du bon résultat.

Les agents tout comme leur encadrement subissent un environnement dégradé qui ne leur permet pas de fournir un travail de qualité. Ils pallient par leur savoir faire mais ne peuvent remplacer en nombre les effectifs, emplois manquants, pour remplir les missions qui sont les leurs. Dans certains postes ou services, les agents connaissent du stress.

De telles situations si elles perdurent peuvent créer plus de tensions, devenir explosives. Ce sont des cas de détresse qui se manifestent de bien des façons : recours en note (autre réforme que les agents ont dû subir, avec souffrance pour certains), la maladie par des arrêts de travail, la démotivation, les rapports détériorés entre la hiérarchie, l'encadrement et les agents.

Cette logique implacable a fait dans notre département au moins une victime. L'administration a choisi de faire porter le poids d'un résultat considéré « mauvais » à un agent d'exécution. L'administration désigne un coupable et lui inflige une sanction disciplinaire en décidant une mutation d'office. C'est là un cas flagrant de maltraitance qui a interpellé les collègues immédiats et les représentants du personnel.

Devant ce constat, la CGT a pris la responsabilité qui incombe à un syndicat représentatif des personnels de demander la tenue d'un CTPL. La CGT se fait le porte parole des agents, des cadres inquiets devant l'avenir et qui demandent des réponses.

La CGT souhaite dans le cadre du dialogue social, un débat sur le traitement des problèmes liés à l'organisation du travail, le management et ses conséquences sur la santé des personnels.

La CGT affirme son choix de véritables services publics , avec maintien et création d'emplois , respect d'un réseau de proximité et de qualité.